



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITE FINANCIER

Cent cinquante-sixième session

Rome, 3 - 7 novembre 2014

Recommandations du Comité financier non encore appliquées: situation

Pour toute question concernant le contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. David McSherry
Secrétaire du Comité financier
Tél.: (+39) 06 5705 3719

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



m1672f

RÉSUMÉ

- Le présent document fait le point sur les recommandations formulées par le Comité lors de ses précédentes sessions et restant à appliquer.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est invité à prendre note des informations communiquées dans le présent document.

Projet d'avis

- **Le Comité a pris note du document «Recommandations du Comité financier non encore appliquées: situation» et attend avec intérêt de recevoir une mise à jour du document à sa prochaine session ordinaire.**

Recommandation	Situation
I. SITUATION FINANCIÈRE	
Rapport de la cent cinquante-quatrième session du Comité financier – document CL 149/4	
<p>Le Comité (s'agissant de la <i>Situation financière de l'Organisation</i>) <u>a demandé</u> au Secrétariat de fournir d'autres informations et une analyse des contributions extrabudgétaires lorsqu'il présentera la situation financière de l'Organisation aux futures sessions du Comité.</p> <p>- paragraphe 7</p>	<p>Un complément d'informations sera inclus dans le document relatif à la situation financière de l'Organisation qui sera présenté au Comité financier à sa session de novembre 2014 (point 2).</p>
<p>Le Comité (s'agissant de l'<i>Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel – 2013</i>):</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>a demandé</u> au Secrétariat d'organiser une réunion informelle du Comité, avant sa session de l'automne 2014, qui permettrait un examen plus approfondi des différentes options; • <u>a aussi demandé</u> au Secrétariat de présenter, lors de cette réunion informelle, des informations sur les débats consacrés actuellement à cette question au sein du système des Nations Unies. <p>- paragraphe 9</p>	<p>Une réunion informelle du Comité sera programmée avant sa session de novembre 2014 à ce sujet.</p> <p>Une mise à jour concernant le financement des obligations au titre de l'assurance-maladie après cessation de service sera présentée au Comité financier à sa session de novembre 2014 (point 5).</p>
<p>Le Comité (s'agissant de l'<i>Examen du plan d'incitation au paiement rapide des contributions</i>) <u>a demandé</u> au Secrétariat de lui présenter à sa session de l'automne 2014, au titre du point de l'ordre du jour relatif à la situation financière de l'Organisation, des mesures qui permettent la reconnaissance publique des Membres qui règlent ponctuellement leurs contributions.</p> <p>- paragraphe 15</p>	<p>Un complément d'informations sera inclus dans le document relatif à la situation financière de l'Organisation qui sera présenté au Comité financier à sa session de novembre 2014 (point 2).</p>
II. QUESTIONS BUDGÉTAIRES	
Rapport de la cent quarante-huitième session du Comité financier – document CL 146/3	
<p>Le Comité (s'agissant de l'<i>Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2012</i>):</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>a déclaré attendre avec intérêt</u> les prochains rapports qui devraient comprendre des informations améliorées sur la façon de mesurer les résultats financiers liés à la réalisation des résultats de l'Organisation, en attendant l'élaboration finale du modèle d'établissement de budget axé sur les résultats; et • <u>a demandé</u> que les rapports sur les résultats du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique définissent clairement les résultats obtenus au Bureau sous-régional pour le Pacifique Sud-Ouest. <p>- paragraphe 19</p>	<p>Ces points seront traités dans le rapport de synthèse relatif à l'examen à mi-parcours pour 2014, qui sera présenté au Comité financier à sa session du printemps 2015.</p>

Recommandation	Situation
Rapport de la cent cinquante et unième session du Comité financier – document CL 148/6	
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport annuel sur les dépenses d'appui: dépenses et recouvrements</i>) a <u>demandé</u> que, dans les futurs rapports annuels, les statistiques concernant les projets approuvés au taux plafond soient ventilées de façon à mettre en évidence le type, le nombre et le volume de ceux qui auront été approuvés à un taux de recouvrement non standard.</p> <p>- paragraphe 24</p>	<p>Cette ventilation sera effectuée dans le prochain rapport annuel, qui sera présenté au Comité financier à sa session de novembre 2014 (point 6).</p>
Rapport de la cent cinquante-quatrième session du Comité financier – document CL 149/4	
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice 2012-2013</i>) a reçu, à sa demande, des informations préliminaires sur la façon dont le solde non dépensé de 9,6 millions d'USD serait utilisé pendant l'exercice 2014-2015 pour couvrir toute dépense supplémentaire à caractère ponctuel en rapport avec le changement transformationnel, ainsi que l'a autorisé la Conférence dans sa résolution 7/2013, et il a <u>déclaré attendre avec intérêt</u> un complément d'informations qu'il examinera à sa prochaine session</p> <p>- paragraphe 19</p>	<p>Des informations seront données dans le prochain rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice 2014-2015, qui devrait être présenté au Comité financier à sa session du printemps 2015.</p>
<p>Le Comité (s'agissant des <i>Informations actualisées sur le cadre financier détaillé relatif au recouvrement des coûts</i>):</p> <ul style="list-style-type: none"> • a <u>indiqué attendre avec intérêt</u> de pouvoir examiner le concept final et les considérations relatives à sa mise en œuvre, à sa prochaine session ordinaire; • a <u>demandé</u> au Secrétariat, compte tenu de la technicité particulière de la question, de lui présenter ces informations lors d'une réunion informelle avant sa prochaine session ordinaire, qui se tiendra en novembre 2014. <p>- paragraphe 23</p>	<p>Une réunion informelle du Comité sera programmée avant sa session de novembre 2014 à ce sujet.</p> <p>Un rapport sera présenté au Comité financier à sa session de novembre 2014 (point 7).</p>

Recommandation	Situation
III. RESSOURCES HUMAINES	
Rapport de la cent cinquante et unième session du Comité financier – document CL 148/6	
<p>Le Comité (s'agissant des <i>Recommandations et décisions de la Commission de la fonction publique internationale et du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies adressées à l'Assemblée générale</i>) a <u>demandé</u> que le Secrétariat soulève auprès de la CFPI la question du niveau élevé de la marge entre la rémunération nette des fonctionnaires des Nations Unies et celle des fonctionnaires de l'Administration fédérale des États-Unis, en vue d'introduire des mécanismes pour maintenir la marge dans les limites de la fourchette moyenne souhaitable de 15 pour cent.</p> <p>- paragraphe 30</p>	<p>Une mise à jour relative aux recommandations de la CFPI sur des mécanismes visant à réguler la marge sera fournie dans le rapport sur les recommandations et décisions de la Commission de la fonction publique internationale et du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies adressées à l'Assemblée générale qui sera présenté au Comité financier à sa session de novembre 2014 (point 11).</p>
Rapport de la cent cinquante-quatrième session du Comité financier – document CL 149/4	
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport intérimaire sur la mise en application du cadre stratégique et plan d'action pour la gestion des ressources humaines</i>) a <u>demandé</u> que le Secrétariat accorde une attention particulière à l'alignement des bureaux décentralisés sur la stratégie de gestion des ressources humaines de l'Organisation; aux taux de vacance de postes; à la représentation géographique et à la représentation des hommes et des femmes; aux mesures prises pour fidéliser les jeunes cadres et les cadres associés; et à l'automatisation des processus de gestion des ressources humaines au moyen d'un meilleur usage des systèmes disponibles, notamment du système mondial de gestion des ressources (GRMS).</p> <p>- paragraphe 25</p>	<p>Un rapport intérimaire sera présenté au Comité financier à sa session de novembre 2014 (point 10).</p>
IV. CADRE DES SYSTÈMES ADMINISTRATIFS ET INFORMATIQUES	
Rapport de la cent cinquante-quatrième session du Comité financier – document CL 149/4	
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport intérimaire sur le Programme relatif au Système mondial de gestion des ressources</i>):</p> <ul style="list-style-type: none"> • a <u>demandé</u> que le Secrétariat continue de faire rapport sur les avantages opérationnels apportés par la mise en œuvre du GRMS; • a noté que les activités d'appui à l'application des normes IPSAS étaient en bonne voie, puisque l'élaboration de la première série d'états financiers conformes aux normes IPSAS pour l'exercice financier qui commence le 1^{er} janvier 2014 était programmée et a <u>demandé</u> que la Direction assure un contrôle étroit afin que les risques liés à la mise en place soient convenablement gérés. <p>- paragraphe 27</p>	<p>Un rapport intérimaire sera présenté au Comité financier à sa session du printemps 2015.</p>

Recommandation	Situation
V. CONTRÔLE	
Rapport de la cent quarante-huitième session du Comité financier – document CL 146/3	
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport annuel du Comité de l'éthique</i>) a <u>demandé</u> à pouvoir disposer simultanément du rapport du Fonctionnaire chargé des questions d'éthique, lors de la présentation des rapports annuels futurs, et a noté que le Secrétariat examinerait cette demande à la lumière de la pratique observée dans d'autres organismes du système des Nations Unies</p> <p>- paragraphe 38</p>	<p>L'examen de cette demande sera pris en considération avec le Rapport annuel 2014 qui sera soumis au Comité financier à sa session du printemps 2015.</p>
<p>Le Comité (s'agissant de l'<i>Examen des organes statutaires relevant de l'article XIV en vue de leur permettre d'exercer une plus grande autorité financière et administrative tout en restant dans le cadre de la FAO</i>) a noté que la Direction avait commencé à mettre en œuvre les recommandations qui relèvent de son autorité et qui sont de façon générale prises en compte au paragraphe 27 de l'Annexe II du document FC 148/21, et a <u>demandé</u> qu'un rapport sur cette question lui soit présenté à une prochaine session, si possible dans le cadre du rapport sur le suivi du PAI présenté par le Secrétariat.</p> <p>- paragraphe 50</p>	<p>Un rapport sera présenté au Comité financier à sa session de novembre 2015.</p>
Rapport de la cent cinquante et unième session du Comité financier – document CL 148/6	
<p>Le Comité (s'agissant de la <i>Suite donnée aux recommandations du Comité de vérification de la FAO</i>) a <u>encouragé</u> le Secrétariat à aligner la présentation du rapport sur celle des autres rapports sur la suite donnée à des recommandations, notamment sur le Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes et sur le Rapport sur la suite donnée aux recommandations du Corps commun d'inspection;</p> <p>- paragraphe 38</p>	<p>Ce format de rapport sera utilisé pour le prochain rapport de situation, qui sera présenté au Comité financier à sa session de novembre 2014 (point 12).</p>
<p>Le Comité (s'agissant de la <i>Suite donnée aux recommandations du Corps commun d'inspection</i>) a <u>demandé</u> que soit établie une mise à jour annuelle de la suite donnée aux recommandations du Corps commun d'inspection intéressant la FAO.</p> <p>- paragraphe 45</p>	<p>La prochaine mise à jour annuelle sera présentée au Comité financier à sa session de novembre 2014 (point 16).</p>

Recommandation	Situation
Rapport de la cent cinquante-quatrième session du Comité financier – document CL 149/4	
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport annuel du Bureau de l'inspecteur général pour 2013</i>):</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>a souligné</u> qu'il importait de renforcer le contrôle interne dans l'Organisation, notamment concernant le réseau de bureaux décentralisés, et <u>a demandé</u> à la Direction et à l'Inspecteur général de faire le point sur cette question à sa session ordinaire au printemps 2015; • <u>a déclaré attendre avec intérêt</u> des informations actualisées sur la mise en œuvre et le fonctionnement du Système mondial de gestion des ressources (GRMS) à sa session ordinaire du printemps 2015; • <u>a demandé</u> au Bureau de l'Inspecteur général de suivre de près le déroulement de l'établissement d'états financiers conformes aux normes IPSAS en 2014 et de faire figurer une évaluation sur la question dans son rapport annuel de 2014; • <u>a demandé</u> de nouvelles informations actualisées sur l'application des recommandations concernant la vérification interne sur les risques élevés, en suspens depuis longtemps, en particulier celles liées aux questions de sécurité, ainsi que sur la définition des notions de «faute grave» et de «négligence», à sa prochaine session ordinaire à l'automne 2014; • <u>a demandé</u> que l'Organisation, dans la planification des effectifs, prête toute l'attention voulue aux besoins s'agissant de la mise en œuvre de contrôles internes rationnels et que le Bureau de l'Inspecteur général donne son avis en la matière au Bureau des ressources humaines, et a dit attendre avec intérêt un rapport intérimaire à ce sujet à sa prochaine session ordinaire, à l'automne 2014. <p>- paragraphe 30</p>	<p>Une mise à jour sur le renforcement du contrôle interne et un rapport intérimaire sur la mise en œuvre du GRMS seront présentés au Comité financier à sa session du printemps 2015.</p> <p>Des informations seront communiquées dans le Rapport annuel de l'Inspecteur général pour 2014, qui sera présenté au Comité financier à sa session du printemps 2015.</p> <p>Un rapport sur la suite donnée aux recommandations de la vérification interne sera présenté au Comité financier à sa session de novembre 2014 (point 13).</p> <p>Un rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Cadre stratégique des ressources humaines sera présenté au Comité financier à sa session de novembre 2014 (point 10).</p>
<p>Le Comité (s'agissant de la <i>Composition du Comité de vérification de la FAO</i>) <u>a demandé</u> que, pour les futures nominations des membres du Comité de vérification, le mode de désignation des candidats soit réexaminé, compte tenu des pratiques adoptées par certains autres organismes du système des Nations Unies</p> <p>- paragraphe 34</p>	<p>Un complément d'informations sur le mode de désignation des candidats sera communiqué lorsque le Comité financier se verra présenter de nouvelles recommandations concernant la nomination des membres du Comité de vérification de la FAO.</p>

Recommandation	Situation
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport annuel du Comité de l'éthique pour 2013</i>) <u>a dit attendre avec intérêt</u> de recevoir des informations détaillées dans le prochain rapport du Comité de l'éthique sur des questions abordées par le Comité dans ses travaux, notamment sur des aspects relatifs aux partenariats avec le secteur privé, sur la présentation de la politique, des règles et des procédures en matière de ressources humaines dans le Manuel administratif, et sur les activités en rapport avec la sensibilisation aux problèmes d'éthique et l'éducation dans ce domaine</p> <p>- paragraphe 36</p>	<p>Ces informations seront communiquées dans le prochain rapport annuel, qui sera présenté au Comité financier à sa session du printemps 2015.</p>
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport intérimaire sur le cadre de responsabilités et de contrôle interne</i>) <u>a demandé</u> qu'un rapport de situation lui soit soumis à sa prochaine session ordinaire, en novembre 2014.</p> <p>- paragraphe 38</p>	<p>Un rapport sera présenté au Comité financier à sa session de novembre 2014 (point 15).</p>